

GRAND PRIX DE L'HÉRAULT D'AVIRON DE MER

Valras-Plage
Samedi 23 Juin 2018

**Ensemble Revivons de Bons Moments,
pour cette 10^e Édition !**



À partir de 11H. Plage de la Foire Rive Droite de l'Orb



AVIRON BITERROIS

Béziers - Valras-Plage



Sport Hérault



Valras-Plage

www.ville-valrasplage.fr



Grand Prix de l'Hérault Aviron de Mer 2018
VALRAS-PLAGE

AVANT-PROGRAMME

SAMEDI 23 juin 2018

«Plage de la Foire – CENTRE VILLE»
Valras Plage, Rive DROITE

11h Accueil des participants

12h Réunion d'information ()

14h00 Départ 6 km course 1 : course Femmes
Séniors et Master : 4x+ / 2x / 1x

15h15 Départ 6 km course 2 : course Hommes
Séniors et Masters : 4x+ / 2x / 1x

16h30 Départ 6 km course 3 :
course Juniors : J18 (de J15 à J18) / ,
course Ramons chez nos voisins :
Open mer Mixtes : 4x+ / 2x
Open mer Femmes ou Messieurs : 2x / 1x

18h30 **Récompenses** et vins d'honneur

21h **Soirée**

RESTAURATION A PARTIR DE 11H POSSIBLE SUR PLACE

Hébergement possible dans campings partenaires

- Les Femmes peuvent participer aux épreuves Hommes,
- Les épreuves «mixte» doivent comprendre 50% H et 50% F
- pour les appellations des épreuves, il suffit de remplacer le «J» de Junior par «J18 ou J17» et le «C» de Cadet par « J16 ou J15»,
- Les rameurs de J15 et J16 peuvent courir dans les épreuves «J18» sans certificat médical de surclassement,
- les 17 et 18 ans peuvent courir en épreuve «Senior» sans certificat médical de surclassement
- Tout compétiteur doit être titulaire d'un certificat médical avec absence de contre indication à la pratique de l'aviron en compétition daté de moins d'un an.

Grand Prix de l'Hérault Aviron de Mer 2018 VALRAS-PLAGE

PARCOURS PREVISIONNEL



	Distance
Bord 1	1100
Bord 2	1350
Bord 3	500
Bord 4	1100
Bord 5	1350
Bord 6	600
	6000

Grand Prix de l'Hérault Aviron de Mer 2018
VALRAS-PLAGE

ORGANISATION

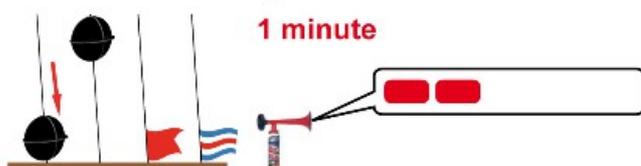
LIEU	Plage de la Foire CENTRE VILLE VALRAS PLAGE
Réunion d'information	Samedi 23 JUIN 2018 à 12h (<i>précises</i>)
Organisation	Aviron Club Biterrois Philippe CADIOT : 06.19 .17.49.08 c34018@ffaviron.fr pcadiot.aviron@gmx.fr
Licences	-Licences « A » FFA 2018 -certificat médical avec absence de contre indication à la pratique de l'aviron en compétition daté de moins d'un an. -Recommandations : les barreurs doivent être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en possession de leur certificat médical.
Inscriptions	Sur site www.avironfrance.asso.fr pour les courses 1 et 2 du 1er mai au 18 juin 2018 (12h)
Circulation nautique	Un plan sera remis à chaque chef de bord
Parking pour le matériel	Signalé le jour du championnat
Hébergement	Office de Tourisme à Valras-Plage 2, square René-Cassin - 0499413636
Récompenses	Des récompenses seront remises aux vainqueurs par catégorie
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel assuré
Prêt de bateaux	Nous contacter (peu de possibilités) + clubs voisins
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA Chaque bateau doit être équipé d'une ligne de vie, d'un bout d'un diamètre d'au moins 8mm, d'une longueur supérieure à 10 m, de gilets accessibles pour chaque personne embarquée et d'une écope (si pas auto-videur)
Arbitrage	Régi par le code des régates FFA
Service de secours	Sur place à compter de 13h
Nota	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé .

Quelques rappels réglementaires :

- **A l'arrivée** sur site le délégué signale l'arrivée des rameurs auprès des organisateurs, et récupère le cas échéant le plan du parcours, le programme, toute autre information nécessaire (météo prévue, WC, Douches, etc ...) ;
- **Si le suis délégué du club** je participe à la réunion d'information à 12 heures : j'écoute la présentation du parcours et autres informations, je signale par écrit lorsque l'organisateur passe en revue le programme les changements dans les équipages et forfaits. Je n'oublie pas de signer la feuille d'émargement
- **Si je suis équipier référent** (chaque embarcation est représentée par un équipier référent) : je participe à la réunion d'information à 12 heures, j'écoute les informations que je transmets ensuite à l'équipage. Je n'oublie pas de signer la feuille d'émargement.
 - Absence à la réunion = interdiction de courir et sanction encourue de 150€
- **Avant et après la course** le coéquipier référent vient émarger (signer) sur la feuille de course auprès d'un arbitre. Ce dernier est vêtu de bleu et se trouve sur la plage à proximité des embarcations ;
- **Si je barre : je porte obligatoirement mon gilet de sécurité**
 - Absence de gilet = interdiction de courir et sanction encourue de 150€
- **Procédure de départ**



- Je me positionne en arrière de la ligne de départ sans gêner les autres équipes et sans franchir la ligne de départ.
- Si je franchis la ligne de départ, je dois la contourner par l'une des extrémités et aller me placer à l'arrière des concurrents.



- Je dois me situer en retrait de la ligne de départ
- Si je dépasse volontairement la ligne j'encours l'exclusion



- Si je fais un départ anticipé, je suis passible d'une pénalité

- A l'arrivée de la course, pour être classé, mon équipage doit franchir la ligne d'arrivée matérialisée par 2 bouées et être au complet au passage de la ligne (concerne les 2 X et 4 X+).

Grand Prix de l'Hérault Aviron de Mer 2018
VALRAS-PLAGE

INSCRIPTION A LA SOIREE FESTIVE
DU 23 juin 2018

APPEL AUX FESTOYEURS

Nom et Prénom	Indiquez si Adulte (A) Ou si moins de 12 ans (E)

Nombre d'adultes x 15 euros

Nombre d'enfants x 10 euros

Ci-joint un chèque de :

à l'ordre de : Aviron Club Biterrois
Chez Mme GLEIZE
130 av Bombard
34500 Béziers

Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte

Date

Signature